

Notre Assemblée Générale se tient dans un contexte de guerre. A l'instar du Bureau National du SNUDI-FO et de sa Fédération, les personnels réunis ce jour appellent à un cessez-le-feu immédiat. Ils exigent l'arrêt de tout partenariat entre l'école et l'armée. Ils considèrent qu'il est de leur responsabilité de tout faire pour bloquer la marche à la guerre dans notre pays. Ils dénoncent l'augmentation du budget de l'armée via la loi de programmation militaire et demandent l'affectation de ces dizaines de milliards à l'école, aux hôpitaux et aux services publics.

Notre assemblée approuve donc la décision de la **FNEC FP FO** de participer au meeting international contre la guerre, le 20 juin à Londres. En lien avec l'autoritarisme et la répression d'État, elle se félicite du rôle joué par la Fédération au niveau national et départemental pour le retrait de la loi Yadan. Elle exige également le retrait du vade-mecum "Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations" qui, malgré son intitulé trompeur, entrave la liberté d'expression.

I. Mobilisation pour l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires, contre l'inclusion systématique et forcée, pour la défense de l'enseignement spécialisé.

Dans le premier degré, 1891 postes seront supprimés auxquels il faudra encore ajouter les postes préemptés pour les Pôles d'Appui à la Scolarité (plus de 1000 PAS pour la rentrée 2026). Rappelons que plus de 30 000 élèves notifiés n'ont pas de place en structures spécialisées et 50 000 élèves notifiés, au moins, n'ont aucun accompagnement par des AESH.

La déclinaison départementale de ces décisions a été l'ouverture d'une seule classe contre la fermeture de 16 classes ainsi que la récupération de 4 emplois liés aux élèves à besoins particuliers (RASED, DITEP, ULIS, ...). Les collègues réunis ont été informés du fait que le SNUDI-FO 40 a pris toute sa place en accompagnant les initiatives locales de parents et d'élus, en Chalosse notamment. L'assemblée générale l'incite pleinement à continuer, à travers la **FNEC FP FO des Landes**, lors des futurs CSA et des CDEN, à exiger l'annulation de toutes les suppressions de postes et de classes, la création de tous les postes statutaires nécessaires, l'annulation des fusions des différents types de remplaçants, un statut, un vrai salaire pour un temps plein de 24H pour les AESH, l'abandon des PIAL et des PAS, la création de tous les postes spécialisés nécessaires, la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

L'assemblée note également que le **SNUDI-FO 40** a été le seul syndicat à défendre la situation des Titulaires Remplaçants Décharges de Direction de 1 à 3 classes, tant de leur point de vue que de celui des directrices et directeurs à remplacer. Elle a été informée de l'uniformisation et de la départementalisation qui va toucher la gestion des TR à la rentrée 2026 et demande à notre syndicat de poursuivre le suivi de ces questions.

Elle encourage également le **SNUDI-FO 40** à continuer à défendre tous les dossiers d'inclusion problématiques et à poursuivre la promotion de la rédaction de fiches RSST lors des visites d'écoles. Elle incite le syndicat à montrer à notre administration à quel point les tâches liées à l'inclusion alourdissent le travail des équipes, notamment celui de la direction d'école (équipes de suivi de scolarisation, équipes éducatives, comptes-rendus, gestion des AESH...).

II. Pour l'augmentation générale des salaires

L'A.G. dénonce la hausse des prix liée à la guerre, exige le plafonnement des prix des carburants, demande la revalorisation des indemnités kilométriques et l'augmentation des ISSR. Elle réaffirme sa revendication d'une augmentation de 32,7% de la valeur du point d'indice et *a minima* une augmentation immédiate de 10%, ainsi que la subrogation immédiate pour tous les agents contractuels de l'Education Nationale.

III. Rythmes scolaires : Pour le retour à 4 jours pour tous

Les collègues réunis se félicitent de la nouvelle dérogation demandée et obtenue par 2 RPI et une école des Landes. Ils demandent le retour à 4 jours pour les 31 dernières qui sont à 4,5 jours, ainsi que la généralisation de ce rythme à l'ensemble du territoire national.

IV. Mouvement interdépartemental

L'AG a été informée de la baisse générale du nombre de mutations. En particulier, dans les Landes, aucun départ vers les Pyrénées-Atlantiques voisins n'a pu être fait et le syndicat a été informé en audience qu'aucun EXEAT et donc aucun INEAT ne seraient certainement accordés cette année. Elle dénonce cette remise en cause du droit à la mutation pour les personnels. Elle incite les collègues à signer la pétition académique qui sera déposée auprès des services des DSDEN et du Rectorat.

V. Mouvement intra-départemental

Informée des initiatives prises par le **SNUDI-FO 40** pour accompagner les collègues, en particulier par deux réunions en visioconférence lors de la publication du cahier des postes, l'assemblée ne peut que les approuver et encourager le syndicat dans la défense des dossiers individuels qui suivra la publication des résultats. Elle revendique le retour à un mouvement transparent, avec divulgation des barèmes de tous les participants et l'abandon des vœux MOB.

VII. Elections professionnelles 2026

L'AG encourage également le syndicat à prendre toute sa place, avec la **FNEC FP FO 40**, dans l'organisation minutieuse des élections professionnelles de décembre 2026, à travers notamment la constitution de cahiers de votants FO, afin que sa représentativité corresponde à l'activité intense qu'il déploie sur le terrain.

VIII. Laïcité et défense de l'école républicaine

L'A.G. rappelle que la seule école de la République est l'école publique et laïque. Elle déclare faire toujours sienne la revendication d'abrogation de la loi Debré de 1959. Elle exige l'arrêt du versement des quelque 12 milliards d'euros, versés annuellement à l'école privée, à 95 % catholique : « Fonds publics à l'école publique, Fonds privés à l'école privée ». L'A.G. dénonce la mainmise de certains milliardaires sur l'écriture et la diffusion des manuels scolaires à des fins idéologiques.

IX. Développement et syndicalisation

Les personnels réunis ont appris par le rapport d'activité que le nombre de syndiqués avait encore augmenté. Ils s'en félicitent et appellent à poursuivre les initiatives et mobilisations qui pourront permettre de maintenir ce développement constant, sur la base de revendications claires visant à la défense des droits des agents et de leurs conditions de travail.

Adoptée à l'unanimité